

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA SDBJ 2021-2023 ÊTRE UNE ORGANISATION ENTREPRENANTE ET RECONNUE, DONT LES RÉALISATIONS GÈNÈRENT D'IMPORTANTES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE

Matagami, le 16 février 2022 – La Société de développement de la Baie-James (SDBJ) confirme l'approbation par le gouvernement du Québec de son [Plan de développement 2021-2023](#).

Faits saillants

- L'expérience acquise au fil des années a permis à la SDBJ de développer une expertise reconnue et les compétences permettant de susciter davantage de projets ayant des retombées économiques pour la région. Elle s'est ainsi donné une nouvelle vision dans son Plan de développement 2021-2023, soit celle d'être une organisation entreprenante et reconnue, dont les réalisations génèrent d'importantes retombées économiques pour le territoire;
- La SDBJ a revisité les valeurs gouvernant ses pratiques de gestion et dans ses relations avec les partenaires sur le territoire. Les nouvelles valeurs en vigueur sont la compétence, l'agilité, la collaboration, le respect et l'intégrité;
- Les orientations du plan de développement ont été définies grâce à une démarche concertée avec les différents acteurs du milieu et une réflexion rigoureuse. Elles répondent aux enjeux de développement économique et d'accès au territoire à travers le soutien aux entreprises de la région et le développement des infrastructures pour le transport terrestre et aérien;
- Trois enjeux stratégiques sont adressés dans le Plan de développement 2021-2023, soit (1) le maintien, l'amélioration, le prolongement et le développement du réseau de transport facilitant l'accès à la région, (2) la maximisation des retombées économiques régionales et (3) le maintien d'une performance organisationnelle.

Citations

« Le développement du Nord-du-Québec suscite beaucoup d'intérêt et à tous les niveaux. La SDBJ doit y contribuer par ses actions, notamment en réalisant des partenariats et des synergies avec les autres acteurs publics et privés actifs sur le territoire. Le Plan de développement 2021-2023 prend en compte toutes les stratégies qui doivent être mises en place et les actions qui doivent être posées pour que la SDBJ puisse remplir son rôle d'acteur actif dans le développement du territoire. De plus, la signature de l'entente de La Grande Alliance entre le gouvernement du Québec et le Gouvernement de la nation crie en février 2020 et le Plan d'action nordique 2020-2023 permettront, à terme, de générer plusieurs opportunités de développement sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James. Ces initiatives constituent des opportunités d'affaires pour la SDBJ dans ses deux grands secteurs d'activité, soit le développement économique et l'exécution de mandats de gestion d'infrastructures de transport et favoriseront des concertations entre les acteurs régionaux en vue de réaliser des projets communs. »

M. Gaston Bédard, président du conseil d'administration

« La SDBJ est entièrement régionalisée et doit desservir tout le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James. Heureusement, elle peut compter sur une équipe dévouée, agilement répartie dans nos différents points de service de Matagami, Radisson, Chibougamau, du relais routier du km 381, de l'aéroport de La Grande-Rivière et des aérodromes de Matagami, Nemiscau et Fontanges. Un des grands défis que la SDBJ doit relever est de supporter la croissance soutenue de ses activités tout en maintenant la même qualité de services qui la caractérise. Un cadre de travail attrayant avec des processus opérationnels optimisés et un suivi financier rigoureux permettront de garder nos employés motivés et mobilisés pour répondre à ces défis. L'excellente collaboration avec les partenaires régionaux et gouvernementaux contribue également au succès des actions de la SDBJ. C'est grâce à leur confiance et à notre équipe dévouée qui est déjà à pied d'œuvre que la réalisation du Plan de développement 2021-2023 sera possible. »

M. Alain Coulombe, président directeur général de la SDBJ

À propos de la SDBJ

Créée en 1971 par la Loi sur le développement de la région de la Baie James, la [SDBJ](#) a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'HQ, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins.

-30-

Source :

Alain Coulombe
Président-directeur général
Société de développement de la Baie-James
Tél. : 819 739-4717, poste 1250
Télec. : 819 739-4329
acoulombe@sdbj.gouv.qc.ca